

REPUBLIQUE FRANCAISE Département l'Aveyron		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2025-22 Séance du 02 JUIN 2025
Afférents	10	<i>L'an deux mil vingt-cinq et le deux juin à 20 heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
En exercice	11	
Votants	10	

Présents : Mrs ARGUEL- CHAUCHARD - JEANJEAN – TOURIN

Mmes - BOYER- CALVI -DUCHESNE - PALUCH –THARREAU

Absent excusé : Mr UNAL Christophe

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

OBJET : Cession d'une part sociale de la SAS V'EOL à la SEM Causses Energia

M. Le Maire rappelle que la Commune de VERRIERES détient **50 % du capital** de la **Société par Actions Simplifiées V'EOL** Société de projet ayant pour objet la **production d'énergie renouvelable**.

Par courrier en date du **7 mai 2025**, la Commune a exprimé sa volonté de **céder une (1) part sociale** de la SAS V'Eol à la **Société d'Économie Mixte Causses Energia**, Société au capital de **650 000 €**, dont le siège social est situé à **Millau** et immatriculée au **RCS de Rodez** sous le **numéro 821 618 204**, pour un montant de **cent euros (100 €)**.

Le **Conseil d'administration de la SEM Causses Energia**, réuni le **14 mai 2025**, a entériné cette proposition et validé son entrée au capital de la société V'EOL, **sans toutefois prendre part au risque de développement associé** à ce projet.

La SEM Causses Energia a confirmé son **accord pour souscrire à une part sociale d'un montant de 100 €**.

Cette opération vise à associer un partenaire public territorial à la gouvernance de V'EOL, sans modifier substantiellement l'équilibre du capital ni la maîtrise publique du projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la cession d'une (1) part sociale** de la SAS V'EOL détenue par la Commune de VERRIERES à la société **SEM Causses Energia**, pour un prix de **cent euros (100 €)**.

2. **De prendre acte** de la décision du Conseil d'Administration de la SEM Causses Energia en date du 14 mai 2025, validant l'entrée au capital sans participation au risque de développement.
3. **D'autoriser le Maire** à signer tous documents relatifs à cette cession, notamment l'acte de cession, et à effectuer toutes formalités nécessaires auprès de la Société V'EOL, des services fiscaux et des organismes concernés.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme

LE MAIRE :
MOURIES Jérôme



The image shows a central official stamp of the Municipality of Mouries, Aveyron. The stamp is circular and contains the text 'MAIRIE DE MOURIES' at the top and '23700 Aveyron' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. Several handwritten signatures in blue ink are scattered around the stamp, some overlapping it. The signatures are stylized and appear to be in various colors, including blue and black.